

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 22 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-deux mars, à vingt heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué quinze mars deux mille dix-huit, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Christine JANODET- Maire.

ETAIENT PRESENTS : Madame Christine JANODET, Maire

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

Jean-François CHAZOTTES - Stéphanie BARRÉ - Hind BENAINI - Hamide KERMANI - Nathalie BESNIET - Maribel AVILES-CORONA - Imène BEN CHEIKH - Farid RADJOUH - Marilynne HERLIN - Paul FAROUZ - Alain GIRARD - Thierry ATLAN - Jacqueline MARCONI.

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

Christian DE BARROS - Pierre STOUVENEL - Monique KUCINSKI - Geneviève BONNISSEAU - Josiane DAUTRY - Roselyne CHARLES-ELIE-NELSON - Christian BRISSEPOT - Frank-Eric BAUM (arrivée 21h15) - Eddy JOURDE - Patrick BOURGEOIS - Karine BETTAYEB - Sana EL AMRANI - Marco PISANU - Line ASSOGBAVI - Brahim MESSACI - Lyonel CROS - Claude SANCHO.

ETAIENT REPRESENTES

Frank-Eric BAUM représenté par Christine JANODET (arrivée 21h15)
Dahmane BESSAMI représenté par Thierry ATLAN
Malikat VERA représentée par Josiane DAUTRY
Denis REYNAUD représenté par Line ASSOGBAVI
Mariane CIMINO représentée par Marco PISANU.

1 – Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Alain GIRARD ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction. Il l'a acceptée.

Christophe JOSEPH, Directeur général des services de la Ville, qui assistait à la séance, a été désigné adjoint à titre d'auxiliaire.

2 - Approbation du procès-verbal de la dernière séance.

Adopté à la majorité (3 voix contre du groupe Agir pour Orly et 4 abstentions (dont 2 pouvoirs) du groupe Une nouvelle ère pour Orly).

3 – Compte rendu des décisions prises par Madame la Maire en vertu de la délégation de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales donnée par le Conseil municipal par délibération du 17 avril 2014 en application de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales.

Monsieur PISANU pose des questions sur les décisions 055, 062, 098, 099, 118, 120, 131, 136 et 137.

Monsieur MESSACI pose des questions sur les décisions 136 et 139.

4 – Communications de la municipalité.

« Bonsoir,

Suite à notre conseil de février je souhaite vous communiquer quelques informations rapides :

Du 8 au 10 mars les journées internationales des droits des femmes furent un beau succès, notamment à travers l'implication de nombreuses jeunes-filles lors de la « journée 100% au féminin » au Forum Neruda.

Vendredi 9 mars nous étions très nombreux, aux côtés des équipes de l'AUVM, pour l'inauguration de la Ferme Marais.

Lundi 19 mars, nous étions réunis, devant le monument aux morts, pour la cérémonie du 56^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.

MAINTENANT QUELQUES INFORMATIONS SUR DES EVENEMENTS A VENIR

J'attire votre attention sur l'événement « Orly Temps Danse » du 23 au 30 mars. Ces manifestations, autour de la danse, sont consacrées au hip-hop avec notamment 2 spectacles des amateurs Orlysiens au Centre culturel.

Toujours au Centre culturel, nous accueillons le « Salon des beaux-arts » du 26 mars au 12 avril, une manifestation réservée aux artistes orlysiens amateurs.

Jeudi 5 avril, Jacqueline MARCONI réunira le Conseil de quartier Ouest.

Jeudi 12 avril, les Orlysiens sont invités à 19h30 dans les salons de la mairie pour une réunion publique d'information sur le nouveau projet de renouvellement urbain et le réaménagement du parc Marcel Cachin.

Samedi 21 avril, l'ASO organise un gala de boxes française et anglaise, à partir de 18h au gymnase Robert Desnos.

Nous nous retrouverons dimanche 29 avril à 11h, devant le monument aux morts, pour la journée nationale du souvenir de la déportation.

Enfin, je ne peux malheureusement que vous confirmer, à nouveau, que nous sommes toujours en attente des annonces du Président de la République sur les réformes institutionnelles et notamment la réforme territoriale de la Métropole du Grand Paris.

Avant de passer à notre ordre du jour, je souhaite partager, avec vous, l'inquiétude légitime des fonctionnaires et des personnels de la SNCF qui veulent défendre un service public de qualité et défendre leurs salaires. Nous étions à leurs côtés dans la manifestation parisienne cet après-midi.

Je vous remercie

Madame la Maire propose ensuite d'aborder l'ordre du jour :

5 - Rapport d'information sur l'avancée du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain.

L'assemblée municipale prend acte.

Arrivée de Monsieur Frank-Eric BAUM à 21h15.

6 - Budget ville 2018- Décision Modificative n°1.

Adopté à la majorité (7 abstentions : 4 abstentions (dont 2 pouvoirs) du groupe Une nouvelle ère pour Orly et 3 abstentions du groupe Agir pour Orly).

7 - Fixation des trois taxes directes locales et de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour l'année 2018.

Adopté à la majorité (7 abstentions : 4 abstentions (dont 2 pouvoirs) du groupe Une nouvelle ère pour Orly et 3 abstentions du groupe Agir pour Orly).

8 - Autorisation donnée à Madame la Maire de signer une convention avec le Défenseur des droits pour une permanence d'un délégué au sein du Point d'accès au droit.

Adopté à l'unanimité.

9 - Modification du tableau des effectifs et des emplois permanents.

Adopté à la majorité (4 abstentions (dont 2 pouvoirs) du groupe Une nouvelle ère pour Orly et 3 contre du groupe Agir pour Orly).

10 - Ouverture du poste permanent à temps complet d'attaché ou d'ingénieur territorial, à un titulaire ou à un contractuel, pour exercer les missions de Chargé d'appui à la conduite des opérations.

Adopté à la majorité (7 abstentions : 4 abstentions (dont 2 pouvoirs) du groupe Une nouvelle ère pour Orly et 3 abstentions du groupe Agir pour Orly).

11 - Ouverture du poste permanent à temps complet d'attaché territorial, à un titulaire ou à un contractuel, pour exercer les missions de Responsable du pôle développement des compétences et santé au travail.

Adopté à la majorité (7 abstentions : 4 abstentions (dont 2 pouvoirs) du groupe Une nouvelle ère pour Orly et 3 abstentions du groupe Agir pour Orly).

12 - Approbation de la convention d'ingénierie stratégique de développement 2018 – 2020 menée par l'EPAORSA.

Adopté à l'unanimité.

13 - Cession par Valophis Habitat de 79 boxes de stationnement et d'un terrain situés à Orly au profit d'IDF Mobilités.

Adopté à l'unanimité.

14 - Cession par Valophis Habitat d'un local situé avenue des Martyrs de Châteaubriant à Orly au profit d'Office Santé.

Adopté à la majorité (7 abstentions : 4 abstentions (dont 2 pouvoirs) du groupe Une nouvelle ère pour Orly et 3 abstentions du groupe Agir pour Orly).

15 - Convention-Cadre de recherche et développement avec le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir.

Adopté à l'unanimité.

16 - Convention d'études et de travaux relative aux mises en souterrain d'initiative locale pour la mise en souterrain partielle des liaisons électriques aériennes à 225 kv (phase 1).

- Convention de participation financière entre Valophis Habitat et les villes d'Orly et de Choisy-Le-Roi.

- Convention de servitudes.

Adopté à l'unanimité pour les trois délibérations.

17 - Approbation du protocole d'accord entre le Département du Val-de-Marne et la Commune d'Orly relatif à la réimplantation de la crèche départementale du Parc de la Cloche.

- Approbation de la cession de la maison sise 34-36-38, rue du Commerce (dite « Maison Foreau ») au Département du Val-de-Marne pour la réimplantation de la crèche départementale du Parc de la Cloche.

Adopté à l'unanimité pour les deux délibérations.

18 - Délimitation d'un secteur permettant l'opération de réhabilitation de l'hôtel Air Plus en zone C du plan d'exposition au bruit de l'aéroport d'Orly.

Adopté à l'unanimité.

19 - Budget annexe Centre culturel 2018- Décision Modificative n°1.

Adopté à l'unanimité.

20 - Recherche de financements dans le cadre du projet de réhabilitation et d'extension de la médiathèque Bonin.

Adopté à l'unanimité.

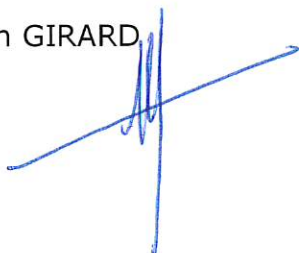
21 - Approbation d'une convention relative à la Prestation de Service Unique (PSU) avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne et aux conditions d'accès du portail CAF-Partenaires en faveur des établissements d'accueil du jeune enfant.

Adopté à l'unanimité.

Aucune question diverse n'étant soulevée, la séance est levée à 22h40.

Le secrétaire de séance

Alain GIRARD



La Maire d'Orly

Christine JANODET



